

De fait, le seul article du Code criminel qui les intéresse, c'est celui qui traite des armes à feu. Je leur ai dit que les dispositions à cet égard avaient été modifiées de façon à ne nuire à personne. Mon fils aura toujours droit à ses 32 carabines et ses 10 revolvers. J'ai signalé que ces dispositions ne nuiraient ni aux clubs de tir ni aux associations de chasse et de pêche, de sorte qu'on ne s'est pas fait trop de soucis.

Toutefois, monsieur l'Orateur, je crois que nous devrions nous préoccuper de la presse du pays qui a donné aux Canadiens une impression tout à fait fautive de l'objet du bill, surtout pour ce qui est des dispositions touchant l'avortement. Nous sommes aux prises avec un problème social très sérieux. Le ministre reconnaîtra, j'en suis sûr, que les avortements thérapeutiques ne changeront pas grand-chose. Il est vrai que le médecin aura maintenant une certaine protection. Auparavant, même s'il pratiquait un avortement thérapeutique dans un hôpital, appuyé de dix personnes convaincues que cela était nécessaire, l'avortement qu'il pratiquait demeurait illégal. Maintenant que le mécanisme voulu est en place, l'avortement pourra se pratiquer légalement, dans les étroites limites de la loi.

• (9.40 p.m.)

Des centaines de milliers d'avortements se pratiquent illégalement au pays, de sorte que la situation prend actuellement des proportions alarmantes. A cet égard, les députés devraient abandonner certains de leurs raisonnements bornés et prendre les décisions les plus favorables à l'intérêt du public.

L'attitude de certains députés me rappelle un incident dont j'ai été témoin lorsque je me suis rendu dans un canton du sud de l'Ontario au moment où l'on y tenait un plébiscite. Il y avait des hôtels dans la région. Bon nombre de gens consommaient des boissons alcooliques, mais ils ne le faisaient pas légalement et ils ne le faisaient pas dans les hôtels. J'ai vu un ministre du culte ou un prédicateur debout à l'arrière d'un camion; il disait à ces gens comme il serait terrible pour eux de voter en faveur de la vente de la bière à Hanover. Qui payait pour le camion, monsieur l'Orateur? Le vendeur de bière clandestin, et tout le monde le savait. Et qui payait pour la musique? Le même vendeur et tout le monde était au courant. La plupart des habitants de la localité vous auraient servi un verre dans l'intimité, mais pas deux, parce que les gens ne voulaient pas que leurs voisins sachent qu'ils consommaient de l'alcool. Cet exemple vous montre combien tout le monde était hypocrite. De même, les députés et les jour-

nalistes sont également hypocrites et stupides de soutenir que dans notre pays il y a deux écoles de pensée sur l'avortement, qu'une faction est en faveur de l'avortement tandis qu'une autre s'y oppose. Cela est tout à fait inexact, car, lorsqu'il s'agit d'avortement, il s'agit de quelque chose qui influe sur la société.

Si jamais il survient un ou deux accidents graves et que des femmes meurent dans ces moulins à avortement, nous entendrons réclamer à cor et à cri la modification de la législation pour que les femmes puissent avoir une certaine protection. Quel que soit le motif qui pousse une femme à l'avortement, elle croit qu'il est bon. Elle peut être émotivement ou physiquement inquiète; si elle veut un avortement, elle devrait avoir la protection de la loi. La question est d'aspect social.

Plusieurs députés ici ont parlé de la conscience. Tout récemment j'entendais les membres de ma famille discuter de la décision du pape de modifier le calendrier des saints. Un de mes fils est marié à une catholique et mon autre fils épousera bientôt une catholique. Ce sont des mariages mixtes. J'ai élevé une famille de neveux profondément catholiques; je le mentionne aux députés pour leur montrer que la discussion était sérieuse et intéressante. Les membres de ma famille plaisaient aux saints. Ils soutenaient que l'on peut oublier saint Christophe, mais qu'il serait difficile d'éliminer saint Georges en Angleterre, même si les Anglais se sont débarrassés des dragons. Cependant, ils s'inquiétaient surtout de saint Nicolas. Même si les autorités ecclésiastiques ont retranché saint Nicolas du calendrier liturgique, les protestants, et les commerçants surtout, vont faire le nécessaire pour que l'on continue à le vénérer longtemps encore à la Noël.

Une voix: Mais votre parti croit encore au Père Noël.

M. Peters: Si le pape avait décidé d'autoriser la régulation des naissances, personne n'aurait dit mot. Il est curieux que cette décision ne trouble aucunement la conscience des députés. Je le dis, convaincu que certains députés catholiques usent de moyens contraceptifs. Ils acceptent donc le principe de la régulation des naissances. Bien des lois canadiennes sont, à vrai dire, d'inspiration religieuse. On en a oublié, dans bien des cas, l'origine ecclésiastique, mais les lois sont toujours là. Tout comme les conciles œcuméniques se réunissent pour se pencher sur plus d'un problème social, nous devons, nous aussi, étudier nos problèmes sociaux sous un jour nouveau.